

Daniel MICHON
Directeur

12 rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice

Secrétariat
Tél. : 01 43 96 64 64
Fax : 01 43 96 64 07
enkre@hopitaux-st-maurice.fr

Centre de documentation
Tél. : 01 43 96 64 96
enkre-cdd@hopitaux-st-maurice.fr

SIRET : 2000 270 92 00010

**LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION
A L'ECOLE NATIONALE DE KINESITHERAPIE ET DE REEDUCATION
ET A L'UNIVERSITE PARIS SUD DU KREMLIN BICETRE**

Inscription à l'ENKRE

Dossier à constituer et à déposer obligatoirement lors de l'inscription à l'institut
1 - Certificat médical émanant d'un médecin agréé par l'ARS (liste en mairie ou sur internet) attestant que vous n'êtes atteint <u>d'aucune affection d'ordre physique, ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession de Masseur kinésithérapeute</u> (la qualification «médecin agréé ARS» doit être spécifiée sur le certificat).
2 - Certificat médical attestant que vous êtes à jour de vos vaccinations : BCG, diphtérie, tétanos, poliomyélite, sérologie complète de l'hépatite B (avec les dates) . Ce certificat de vaccination doit également porter la mention <u>qu'un test tuberculique a été pratiqué et interprété. Le résultat du test est mentionné sur le certificat, ainsi que sur la photocopie du carnet de vaccination.</u>
3 - Photocopie de la carte d'identité
4 - Photocopie du baccalauréat ou tout titre en équivalence
5 - Numéro INE (copie carte étudiant ou copie relevé du baccalauréat)
6 - Attestation d'assurance responsabilité civile incluant les stages et portant la mention « dissection anatomique sur cadavre » (contrat souvent inclus dans l'assurance habitation)
7 - copie de la Carte Vitale
8 - 4 photos d'identité format 35 mm de large sur 45 mm de haut, nom et prénom au dos de chacune
9 - 1 enveloppe affranchie au tarif P & T en vigueur.

NB : L'inscription définitive est subordonnée à la production des certificats de vaccination et d'aptitude

Les frais d'inscription et de sécurité sociale seront réglés en juillet ou début septembre, lorsque les tarifs seront connus. (Chèques à l'ordre du Trésor Public)

Inscription Universitaire :

A la suite de votre inscription à l'ENKRE, vous devrez effectuer une inscription universitaire à Paris Sud médecine (Kremlin-Bicêtre) dans le cadre de notre partenariat universitaire.

A la Faculté de Médecine Paris-Sud
Service des Etudes et de la Vie Etudiante – Bureau 235 bis
63, rue Gabriel Péri
94270 – LE KREMLIN BICETRE

Avec les pièces suivantes (Dont formulaires à télécharger sur le site de la faculté à l'adresse suivante http://www.medecine.upsud.fr/fr/vie_etudiante/inscriptions/kinesitherapeute.html)

1. Dossier d'inscription
2. Fiche de recensement pour les étudiants présentant un handicap
3. Attestation de lecture de la charte informatique
4. Attestation de responsabilité civile
5. 1 photo
6. Paiement des frais d'inscription pour tous les étudiants même les boursiers (paiement par carte ou éventuellement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paris Sud)

Les dates et montant d'inscription universitaire vous seront communiqués lors de votre inscription à l'ENKRE